

FICHE THÉMATIQUE

2.7 Piloter l'organisation pédagogique Prendre en compte les vulnérabilités scolaires pour éviter les décrochages

La période actuelle doit permettre aux établissements :

De faire le bilan de la période de confinement / De déterminer les freins et les leviers observés dans l'organisation de la continuité éducative et pédagogique dans l'établissement / D'élaborer un plan de continuité de l'activité (PCA) qui propose des pistes pour améliorer l'enseignement à distance / De construire une stratégie de communication adaptée.

IDENTIFICATION DES OBJECTIFS

- / Maintenir la continuité du suivi individuel des élèves avec une attention particulière pour les élèves en situation de vulnérabilité.
- / Exercer une veille pour repérer les élèves qui développent une plus grande vulnérabilité liée à la situation de confinement.

ACTEURS DE L'ORGANISATION

- / Équipe de direction (chef d'établissement, adjoint de direction).
- / Éventuellement directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.
- / Directeur de Segpa le cas échéant.
- / Coordonnateurs des dispositifs particuliers.
- / AESH.
- / Professeurs principaux et équipes pédagogiques.
- / Conseiller principal d'éducation et équipe de la vie scolaire.
- / Infirmière scolaire.
- / Assistante sociale.
- / Partenaires institutionnels (enseignant référent, médecin scolaire, coordonnateur MLDS,...).
- / Partenaires hors de l'institution qui accompagnent l'élève (Educateurs, Psychologues, Psychomotriciens...).

TÂCHES À EFFECTUER

- / Construire une cartographie des personnels de l'établissement et de leur rôle lors de la continuité pédagogique (cf. fiche 3) en intégrant l'ensemble des acteurs qui interviennent en direction des élèves vulnérables scolarisés dans l'établissement.
- / Mettre en place un suivi individuel de l'ensemble des élèves par des acteurs identifiés et adaptés aux profils des élèves (cf. fiche 5).
- / Assurer des réunions régulières des professeurs principaux et des groupes de suivi des élèves.
- / Identifier les nouveaux besoins d'accompagnement et mettre en place des solutions adaptées.
- / Définir une grille de lecture des situations, de façon à repérer celles qui nécessitent un suivi renforcé.
- / Prévoir les modalités de partage de ces informations.

POINTS DE VIGILANCE

- / Mobiliser tous les personnels sur ce suivi pour permettre un maillage fin et répartir les charges de travail et de responsabilité.
- / Veiller à la continuité des adaptations pédagogiques de l'enseignement en présentiel.